

## Étude publique du processus budgétaire de la Ville de Montréal

**Montréal, le 1<sup>er</sup> mai 2007** – La Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain invite les citoyens et les organismes à l'étude publique du processus budgétaire de la Ville de Montréal.

**Le mercredi 2 mai, à 19 h**  
**à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal**  
**275, rue Notre-Dame Est**  
(Métro Champ-de-Mars)

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de la Ville de Montréal. Chaque dollar fait l'objet d'une répartition calculée en vue de présenter un budget équilibré qui permette de financer l'ensemble des activités et des services aux citoyens en fonction de leur capacité de payer. Entre la case de départ et la case d'arrivée, le processus budgétaire comporte plusieurs étapes obéissant à un échéancier précis.

Le processus s'échelonne sur douze mois et implique de nombreux acteurs. Il doit répondre à des impératifs d'efficacité et d'équité dans le contexte d'une gouvernance à trois niveaux : le conseil d'agglomération, le conseil municipal et les conseils d'arrondissement. Bien qu'il s'agisse d'un processus relativement complexe, il ne demande qu'à être expliqué aux citoyens dans le but de favoriser leur participation aux discussions sur les enjeux budgétaires et municipaux.

La commission sur les finances, les services administratifs et le capital humain souhaite donc faire connaître les différentes étapes qui mènent à l'adoption du budget et entendre les opinions des citoyens sur la question.

### **Inscription et documentation**

Les citoyens et les organismes intéressés par le sujet sont invités à faire part de leurs commentaires lors de cette séance, en s'inscrivant le soir même de l'assemblée **à compter de 18 h 30**. Les mémoires peuvent être déposés dès maintenant auprès de la Direction du greffe. Un document d'information sur le processus budgétaire est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur le site [www.ville.montreal.qc.ca/finances](http://www.ville.montreal.qc.ca/finances)

- 30 -

Source: Service du greffe  
Division du soutien aux comités et commissions du conseil  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-9964  
[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)

Renseignements: Danielle Dionne  
Secrétaire-recherchiste  
(514) 872-3377